

<b>Troisième Prépa-Pro</b>	<b>Histoire</b> <b>Séquence IV :</b> <b>La vie politique en France</b> <b>Éducation Civique</b>	<b>Fiche Prof</b>
----------------------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Thème 2 - Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (horaire conseillé : 3 heures)

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français ;
- citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;
- identifier les conditions qui permettent à un citoyen, en lien avec la nationalité, d'exercer ses droits politiques.

Repères à connaître pour le Brevet :

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.
- Établissement du suffrage universel masculin : 1848.
- Droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.

**Séance 6** : Le droit de vote

Support : livre p 180-181

Objectifs :

- Relever des informations dans un extrait de la Constitution.
- Analyser un graphique en barres.
- Relever des informations dans une série de photos.
- Étudier une chronologie.

Voter est l'un des attributs de la citoyenneté, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Savoir qui vote et comment se déroule le vote a longtemps été un enjeu, et l'est encore aujourd'hui sur certains points.

1) Quelles sont les conditions à remplir pour voter aux élections (doc 1) ?

- Pour voter aux élections, il faut avoir la nationalité française, bénéficier de tous ses droits civils et politiques.

2) Pourquoi est-il nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales pour voter (doc 2) ?

- Pour pouvoir voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans et être inscrit sur les listes électorales.

3) Quelles sont les différentes étapes du vote pour un électeur (doc 4) ?

- Les différentes étapes du vote pour un électeur : décliner son identité, prendre les bulletins des candidats et une enveloppe, aller dans l'isoloir pour y déposer le bulletin de son choix dans l'enveloppe, se présenter devant l'urne pour y déposer son bulletin.

4) Le suffrage universel s'est-il facilement imposé en France ? Justifiez votre réponse (doc 6).

- Le suffrage universel a été long à s'imposer. En effet, il a fallu attendre 1944 et le droit de vote accordé aux femmes pour que le suffrage devienne véritablement universel. Près d'un siècle auparavant (1848), le suffrage universel masculin était instauré.

5) Quel est l'objectif de l'affiche ? Pour quel type d'élection le vote des étrangers est-il envisagé (doc 5) ?

- L'objectif de l'affiche est d'inciter les citoyens français à signer une pétition en ligne en faveur du vote des étrangers. Ce droit est envisagé pour les élections locales et en particulier les municipales.

- 6) Quelle élection suscite la plus grande participation, la plus grande participation ? (doc 3)
- L'élection qui suscite la plus grande participation est la présidentielle, la plus grande abstention ce sont les Européennes.

**A retenir :**

- ✓ Le droit de vote a été l'un des enjeux politiques majeurs en France pendant deux siècles. D'abord réservé aux plus riches (« le suffrage censitaire »), il s'est étendu à tous les hommes en 1848 puis à toutes les femmes en 1944.
- ✓ À chaque élection, la mairie est tenue d'aménager des bureaux de vote avec liste électorale, bulletins, isolements et urne. Le dépouillement et l'annonce des résultats sont toujours publics. On observe une variation très forte de la participation selon le type d'élection.
- ✓ Avec la construction européenne, les citoyens européens résidant dans des pays de l'Europe peuvent aujourd'hui voter dans leur pays de résidence pour les élections locales. Cette nouveauté alimente le débat sur le droit de vote des étrangers (non-européens) à ces mêmes élections locales.

**Mots-clés :**

Suffrage : vote par lequel un individu déclare son opinion sur une question ou désigne un élu.

Suffrage universel : vote de l'ensemble des citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, qu'ils soient hommes ou femmes.

Droit d'éligibilité : droit pour un citoyen de se présenter comme candidat à une élection.